

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur de l'association Arts en Luberon détermine les règles de fonctionnement des cours dispensés par les professeurs de danse de l'école Enkdanse , Charlotte Furiani, Léa Pabine, Jacqueline Limongi, Sébastien Argaut et les professeurs invités. Il est applicable aux adhérents comme aux dirigeants, salariés ou intervenants.

ACCÈS À L'ÉCOLE

L'arrivée et le départ des élèves se fait par la porte principale du local situé au 40 chemin du vieux Taillades, 84300, Cavaillon.

Les élèves sont sous la responsabilité des parents en dehors des cours.

Merci d'adopter un comportement approprié sur le parking ainsi que dans le hall.

INSCRIPTIONS

La période d'essai se déroulera du 7 au 19 septembre 2026.

Les élèves pourront s'inscrire via la plateforme Hello Asso du 20 juillet 2026 au 26 septembre 2026.

Lors de l'inscription, il vous sera demandé de remplir et signer :

Le règlement intérieur,

La fiche d'inscription,

Le droit à l'image,

Téléverser facultativement le certificat médical lors de l'inscription mais il faudra le fournir obligatoirement avant fin septembre selon l'Article R362-2 du Code de L'Éducation. Régler l'adhésion annuelle de 25 euros.

Régler le premier versement de la cotisation.

Tous les dossiers devront être dûment complétés et signés au plus tard le 26 septembre 2026.

Toute personne dont le dossier est incomplet passée cette date se verra refusé l'accès aux cours.

TENUES ET COIFFURES

Tenues:

Une tenue de danse est imposée pour chaque cours.

Classique:

Tenue imposée à commander dans la boutique Ballet&co à Villeneuve Les Avignon ou sur son site internet (entrer Enkdanse dans la barre de recherche pour accéder aux offres partenaires). Un justaucorps (couleur selon niveau), un collant rose ballet, une paire de pointes et- ou de demi pointes.

Jazz:

Le justaucorps précité, un short de danse noir, un collant.

Contemporain: même tenue que pour le jazz, une paire de chaussettes propres.

Break- hip hop:

Tenue confortable, une paire de baskets propres (usage uniquement réservé à la danse).

Pilate- Barre au sol:

Tenue confortable, une serviette pour le tapis si prêté par l'école. Possibilité d'apporter son propre tapis de sol.

Coiffure:

Classique: chignon.

Les autres cours: cheveux attachés, visage et nuque dégagés.

Les tenues seront propres et régulièrement lavées.

ASSURANCE

L'association Arts en Luberon dispose d'une assurance pour ses locaux, son personnel ainsi que pour tout événement ou représentation extérieur. Il est impératif que chaque adhérent vérifie qu'il dispose d'une responsabilité civile / individuelle accident contractée personnellement auprès de son organisme assureur.

TARIFS

Cours de danse (De 1 heure à 1 heure 30)

294 euros par an (un cours par semaine),
435 euros par an (2 cours par semaine),
552 euros par an (3 cours par semaine),
615 euros par an (4 cours par semaine),
699 euros par an (cours illimités).

Carte 10 cours: 120 euros.

Cours éveil (45 minutes)

210 euros par an (1 cours),
300€ par an (2 cours par semaine).

Tarifs Pilate (cours d' une heure)

360 euros par an (1 cours semaine),
470 euros par an (2 cours semaine),
570 euros (3 cours par semaine).

Carte 10 cours: 150 euros.

Réduction famille:

- 10 % pour 2 personnes de la même famille,
- 15 % pour 3 personnes de la même famille.

Vidéo du gala :

Offerte avec l' adhésion.

Paie ment

Les paiements des cotisations ainsi que de l'adhésion annuelle s'effectueront sur la plateforme Hello Asso.

En une fois (au moment de l'inscription),

En trois fois (trois trimestres, première mensualité le jour de l'inscription et prélèvements les 10 du mois)

Pour les cours de danse illimités, il est possible de régler en dix fois (le 10 de chaque mois, de septembre à avril compris).

Les chèques vacances sont acceptés à hauteur de 200€ par foyer fiscal.

Tout retard de paiement entraînera une indemnité forfaitaire d'un montant de quinze euros, liée à des frais administratifs, à compter du deuxième rappel.

REMBOURSEMENT

L'association Arts en Luberon permet le remboursement des cotisations dans les conditions suivantes: maladie (au delà de 1 mois), déménagement (justificatif exigé).

Le remboursement sera effectué au prorata des cours déjà effectués sur l'ensemble de l'année.

L'adhésion annuelle ne sera en aucun cas remboursée.

RÈGLES DE VIE

Assiduité

En cas d'absence du professeur, vous en serez informé dans les plus brefs délais.

Les cours seront rattrapés dans la mesure du possible ou remplacés.

En cas d'absence de l'élève, merci de prévenir l'école de danse.

Il est impératif d'être régulier, et d'assister aux cours auxquels l'élève est inscrit.

Effets personnels

Les téléphones portables sont interdits pendant les cours de danse. Ils seront éteints ou en mode silencieux et déposés à l'entrée du studio.

Les bijoux, téléphones et autres accessoires connectés ne sont pas autorisés. L'école de danse décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de ces derniers.

Les chewing-gums sont interdits pendant les cours de danse.

Le port de chaussures de ville est proscrit dans les studios.

Les vêtements de danse doivent être marqués au nom du danseur (chaussons compris).

Exclusion

Les professeurs ainsi que les membres du bureau de l'association Arts en Luberon se réservent le droit d'exclure (temporairement ou définitivement) tout élève qui adopterait un comportement irrespectueux, dangereux envers lui-même ou les autres, qui dégraderait le matériel ou les locaux de l'association et qui manquerait au règlement intérieur.

GALA

Toute inscription au gala de danse de fin d'année est définitive. L'élève s'engage à assister aux cours, répétitions, filage et représentations (deux dates). En cas d'absences trop régulières en période de répétition, le professeur se réserve le droit de retirer l'élève d'un ballet.

Vidéo du gala: comprise dans le tarif de l'adhésion annuelle.

COSTUMES

Le règlement des costumes pour le gala de fin d'année s'effectuera sur la plateforme Helloasso avant le 20 juin 2026. Tous les costumes sont à la location.

CALENDRIER

Rentrée le 7 septembre 2026.

Période d'essai du 7 au 19 septembre 2026.

Pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Clôture des inscriptions le 26 septembre 2026.

Pas de cours du 6 au 9 mai 2027 (weekend de l'Ascension).

Pas de cours les jours fériés.

Gala sur la scène nationale de La Garance (CAVAILLON). Prévoir deux weekends de répétitions obligatoires et un weekend de gala au mois de juin. Dates à définir.

Fait à
Le

Signature de l'élève
Précédée de la mention
" Lu et approuvé "

Signature du représentant légal
(Si l'élève est mineur)
Précédée de la mention " lu et approuvé".